



Bulletin municipal d'information



PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

MERCREDI 19 MARS 2025
à 20H00

MERCREDI 9 AVRIL 2025
à 20H00

TRAVAUX CENTRE VILLAGE

A partir des vacances scolaires de février, les travaux vont débuter au niveau du parking situé entre l'école et le kiné (cercle bleu sur la carte ci-dessous).



Il n'y aura plus de parking public sur ce secteur pendant les travaux d'aménagement de cette zone.

Merci de prendre vos dispositions pour venir à pied aux abords de l'école ou de la maison du village et/ou reporter votre stationnement sur le parking face à la boulangerie, celui de l'église ou celui du cimetière. L'itinéraire piétons qui contourne la maison du village, obligatoire pour tous ceux qui arrivent depuis la zone à l'Ouest de l'école (côté kiné), sera maintenu et son tracé régulièrement adapté suivant le phasage des travaux à l'intérieur de cette zone en bleue sur la carte ci-contre.

Les itinéraires piétons sont susceptibles d'être adaptés au cours

des travaux suivant les interventions des entreprises et nous vous demandons, pour votre sécurité et celle de vos enfants, de bien respecter les itinéraires balisés. Merci de votre compréhension.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Les chenilles processionnaires ont malheureusement refait leur apparition.

Plusieurs nids ont été signalés dans le village. Ces insectes sont dangereux pour l'homme et les animaux domestiques. Leurs poils sont très urticants lorsqu'ils sont en contact avec la peau et peuvent aussi provoquer des conjonctivites et des problèmes digestifs graves notamment pour les chiens.

Comment les détecter ?

Le nid se présente sous la forme d'un cocon blanc quasiment rond, en général accroché à un arbre.

Soyez donc très vigilants : si vous détectez un nid, il faudra le détruire et probablement faire appel à un professionnel ou paysagiste capable d'intervenir en hauteur dans les arbres. Des traitements préventifs peuvent être appliqués si l'arbre n'est pas encore infecté.

Bien qu'il n'existe pas de réglementation nationale sur l'éradication des chenilles, nous vous demandons de prendre les mesures nécessaires pour faire disparaître ces nids en comptant sur votre sens des responsabilités.



URBANISME - PLU



Modification du PLU de Lovagny

Plan Local d'Urbanisme

La modification N°1 du PLU de 2019 a été adoptée lors du conseil municipal du 22 janvier.

Elle permet :

- de mettre en place les emplacements réservés nécessaires pour réaliser la piste cyclable Poisy, Lovagny, Nonglard, projet piloté par la CCFU. Les propriétaires concernés par le tracé sont ou seront consultés dans les semaines qui viennent.
- la mise en place d'une nouvelle orientation d'aménagement située à l'entrée du village sur la droite en venant de Poisy (anciennement habitation de Paul Mièvre). Elle permettra, sans modification du zonage, une meilleure maîtrise de l'urbanisation en intégrant la mixité sociale.
- sur décision de justice, la constructibilité d'une parcelle située allée de Montagny.
- la mise à jour du règlement écrit.

Tous les documents concernant cette modification sont disponibles en Mairie et bientôt consultables sur le site de la commune.

Dans le cadre de l'aménagement de la zone des Rioudes, anciennement champignonnière, une nouvelle modification sera instruite par la CCFU. Elle permettra l'aménagement du secteur en une petite zone artisanale.

Lors de l'enquête publique nous avons reçu des demandes d'élargissement des zones constructibles que nous n'avons pas pu prendre en compte. En effet, dans le cadre d'une **modification du PLU, sont seules recevables les observations et contributions en lien direct avec les sujets qui font l'objet de la procédure**. Les demandes de constructibilité n'étaient donc pas recevables au titre de la présente enquête publique.

De plus, la prise en compte des dispositions de la loi Climat et Résilience qui inscrit la trajectoire ZAN (Zéro Artificialisation Nette) à l'horizon 2050, laisse penser qu'il sera difficile d'accéder aux demandes d'extension des zones constructibles. En tout état de cause, elles ne pourront être examinées que dans le cadre d'une révision du PLU ou de la création d'un PLUI ; ces procédures ne pouvant être envisagées qu'à un horizon de 5 à 10 ans.

D'autres demandes ont été formulées concernant l'aménagement de la commune. Toutefois, dans l'immédiat, hors les travaux d'entretien courant, nous sommes concentrés sur l'aménagement du centre village et ne pouvons donc, envisager d'autres travaux d'envergure.



ECOLE

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2025-2026

Elles sont ouvertes pour les enfants nés en 2022

Elles s'effectuent à la Mairie de Lovagny, aux heures d'ouverture, les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis.

Pour la constitution du dossier, merci de fournir les pièces suivantes :

- Fiche d'inscription complétée (téléchargeable sur le site de la mairie)
- Copie du livret de famille
- Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Copie du carnet de santé avec mention des vaccins obligatoires.
- Pour les enfants déjà scolarisés, certificat de radiation de l'ancien établissement

Le dossier sera transmis par la mairie à la directrice de l'école. Un courrier de confirmation d'inscription sera adressé aux parents par la directrice courant du printemps.



DIVERS

VIVREALOVAGNY sur Instagram



Création par Arthur Sereno, nouvel habitant de Lovagny, d'une page INSTAGRAM dédiée à notre commune : bons plans, actualités, événements, photos ...

← **vivrealovagny** 🔔

 **Village de Lovagny**

5 publications	68 followers	21 suivi(e)s
----------------	--------------	--------------

Service local

Bienvenue sur le compte du village de Lovagny ! 🇫🇷

- Bons plans, actus, découvertes, ...
- Un évènement à partager, envo... plus

INCIVILITES



RAPPEL :

• Les cartons doivent être déposés dans les containers adaptés (chemin de la fruitière et route de Nonglard).

• Tout ce qui ne rentre pas dans les containers relève de la déchèterie (Epagny, Chavanod).



ENVIRONNEMENT, VIE LOCALE...

ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT



Les élus se mobilisent pour mieux accueillir et accompagner les femmes victimes de violence sur le territoire de la CCFU.

Dans ce cadre, un groupe de travail a vu le jour en septembre afin d'identifier dans un premier temps des personnes ressources et de construire un plan d'actions adapté à chacune des communes du territoire.

Ce groupe va œuvrer principalement pour :

- Faire en sorte que ce sujet ne soit pas un tabou
- Faciliter la diffusion de toute information et outils référents à la prise en charge des femmes victimes de violence
- Faciliter les liens avec les associations ressources et les forces de l'ordre
- Mettre en place des actions de sensibilisation auprès des élus et des agents territoriaux ayant des missions d'accueil ou rattachés aux services sociaux.



La lutte contre les violences faites aux femmes est l'affaire de tous.

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter le référent de notre commune qui pourra vous orienter : Mme Cécile LOUP-FOREST,

mairie.lovagny@wanadoo.fr, tél 04 50 46 23 37.



ABOIEMENTS DE CHIENS

L'article R 1334-11 du code de la Santé Publique dispose que les propriétaires de chiens sont responsables des nuisances sonores en cas d'aboiements intempestifs de leur chien.

Il leur appartient, en conséquence et pour éviter toutes sanctions légales allant de la simple amende à la confiscation de l'animal, de prendre toutes dispositions (éducation, dressage, collier anti aboiements...) pour faire cesser ces troubles.



GORGES DU FIER : RECRUTEMENT



Site naturel touristique incontournable sur le secteur d'Annecy, nous recrutons **3 employés polyvalents pour la période du 15 mars au 15 octobre (7 mois).**

Vous aurez un travail varié au sein

- d'une équipe soudée et dynamique :
- accueil des visiteurs et vente de billets d'entrée
 - encaissements des achats à la boutique souvenirs
 - service au bar et en terrasse
 - mise en place et entretien de la boutique et de la terrasse.

Selon votre profil et vos envies, vous pourrez être amenés à gérer les ouvertures et les fermetures du site.

Le poste nécessite de travailler les week-ends et jours fériés. Environ 39 heures/semaine.

Merci d'adresser vos candidatures par mail : info@gorgesdufier.com

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL



Aider c'est notre métier !

A l'ADMR Petites Ussets et Fier nous nous engageons à proposer des services d'aide et d'accompagnement à la personne de qualité,

pour tous ceux et celles qui en ont besoin en milieu urbain et rural, du début à la fin de vie.

En 2024, nous avons aidé 360 familles avec plus de 41 000 heures d'interventions auprès de nos bénéficiaires.

Contrairement aux idées reçues, l'ADMR ne s'adresse pas seulement aux personnes âgées, nous proposons d'accompagner toutes les personnes en situation de vulnérabilité, que ce soit nos aînés, des personnes en situation de handicap ou des familles ayant besoin de soutien.

Faites appel à l'ADMR Petites Ussets et Fier selon votre besoin :

- **Enfance et parentalité** : des services d'aide aux familles fragilisées par des difficultés passagères ou durables ; en complément, il existe 3 micro-crèches sur le département.



- **Accompagnement au handicap** : des services sur-mesure d'aides aux personnes en situation de handicap afin de maintenir de bonnes conditions de vie et de sécurité.



- **Services et soins aux seniors** : nous proposons des soins infirmiers, de l'aide à domicile et des activités sociales afin de maintenir l'autonomie et le maintien à domicile de nos aînés, le tout dans des valeurs de respect, d'écoute et de proximité.



- **Entretien de la maison** : des services de ménage ou de repassage à domicile mais également des services de portage repas afin de vous soutenir dans les tâches du quotidien.



Plusieurs de nos services sont éligibles à des aides financières de l'état.

A l'ADMR Petites Ussets et Fier, nous avons pour objectif de favoriser le maintien à domicile des personnes qui en ont besoin tout en leur permettant de conserver leurs modes de vies, nous sommes à votre service pour répondre à vos besoins !

accueil.petites-usses@fede74.admr.org
04 50 68 76 56

CCFU

PLAN CLIMAT

ATELIERS PLAN CLIMAT

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), la CCFU propose 3 ateliers gratuits pour construire le plan d'actions avec les habitants.



Atelier HABITAT

Thématiques abordées : rénovation thermique, performance énergétique, mode de chauffage, énergies renouvelables

Mardi 4 mars de 19h à 21h au siège de la CCFU



Atelier MOBILITÉ

Thématiques abordées : transports en commun, vélo, voitures à faibles émissions, proximité des services et commerces

Lundi 10 mars de 19h à 21h au siège de la CCFU



Atelier EAU et FORÊT

Thématiques abordées : adaptation aux sécheresses, prévention des inondations, gestion des forêts, prévention des feux de forêts

Jeudi 13 mars de 19h à 21h au siège de la CCFU

De manière ludique et conviviale, ces ateliers permettront d'échanger ensemble et de partager des solutions concrètes en faveur de la transition écologique de notre territoire.

Inscription obligatoire et renseignements sur le site web de la CCFU, en flashant le QR code ou par téléphone au 04 50 77 70 74.



LE FOYER



A vos agendas !

Réservez la date du samedi 14 juin...

Le Foyer de Lovagny organisera son 3ème forum.

Vous pourrez assister à des spectacles, démonstrations, cours d'essais..., vous inscrire aux activités pour la saison 2025-2026 et partager ensemble un bon moment de convivialité intergénérationnelle.

Nous vous attendons nombreux. Nous vous dévoilerons le programme du forum dans la prochaine édition du Lovagny.com.

Pour tout renseignement concernant les activités de notre association, vous pouvez contacter l'équipe du Foyer de Lovagny à l'adresse mail :

foyerlovagny@gmail.com.



LES COPINOUS DU MARAIS

CALENDRIER



Planning COPINOUS DU MARAIS :

Semaine nationale de la petite enfance du 15 au 22 mars 2025.

Cette année, le thème « **Encore ! Jouer à l'infini** ». **Encore ! Un mot, un point d'exclamation, et tant d'envies, tant d'émotions révélées !**

MARS :

Lovagny : salle parquet :

Lundi 10 : reprise après les vacances pour séance de motricité et Jeux.

Musique du geste : **vendredi 14.**

Eveil musical : **lundi 17 et 24.**

Sophrologie avec Jordana le **vendredi 28.**

Motricité : **lundi 31.**

Poisy : Salle clairière :

Bricolage préparation pour le carnaval : **les 10 et 14.**
Sophrologie avec Jordana **mardi 11 et 18** en petit groupe.

Musique du geste : **jeudi 13 .**

CARNAVAL DES COPINOUS

DU MARAIS : Jeudi 20 Mars.

Atelier Petit jardin : vendredi

21, mardi 25, jeudi 27 et lundi

31.



AVRIL :

Lovagny salle parquet :

Motricité et jeux

libres : **lundi 7, 14.**

Motricité :

vendredi 4, 11,

18.

Poisy : Salle clai-

rière :

Eveil musical : **les**

mardi 1 et 8.



Atelier Petit jardin :

(suite) **le jeudi 3.**

Snoenzelen : **lundi 7, jeudi 10 et vendredi 11.**

Bricolage de Pâques : **lundi 14, mardi 15, jeudi 17 et vendredi 18.**



Au printemps, différentes activités « nature » seront proposées aux enfants pour mettre leurs sens en éveil.

Pour tous renseignements :

Mme Virginie MORO au 0623440734